

Le

Mouton Libéré



DOSSIER

Christine Renon

Une directrice d'école âgée de 58 ans, a été retrouvée morte lundi 23 septembre dans le hall de son établissement. Un suicide qui a suscité colère et émotion.

PAGE 6

C'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ !

La Politique

Cette semaine, Damien s'attaque à la politique dans sa chronique C'est pas ce que vous croyez !

PAGE 4

DEBOISONS

LA LANGUE

DE BOIS

La Société Civile

Les politiques et les journalistes parlent de société civile à tout va, mais qu'est ce que cela signifie ?

PAGE 16



**ELLE S'APPELAIT
CHRISTINE
RENON**

Sommaire

Sommaire /Edito	P2
Wall Tweet	P3
C'est pas ce que vous croyez !	
La Politique	P4-5
Dossier	
Elle s'appelait Christine Renon	P6-15
Déboisons la langue de bois	
La Société Civile	P16-19
Retour sur l'actu	P20
annonces	P21

Éditorial

Nous tenions à vous remercier pour votre soutien, et votre fidélité. Les encouragements reçus par plusieurs d'entre vous, nous ont donné l'envie d'aller encore plus loin en vous proposant un nouveau format pour votre cher mouton libéré.

En effet, depuis fin septembre, nous avons mis en ligne un site internet afin de pouvoir vous proposer un accès plus simple, et une information plus continue.

Bien entendu, nous n'abandonnons pas le format «gazette». Cependant, nous l'avons remanié et nous passons à une édition mensuelle.

Dans cette édition, vous retrouverez un zoom de l'actualité du mois précédent, un dossier, mais aussi de nouvelles rubriques telles que «déboisons la langue de bois» et «c'est pas c'que vous croyez».

N'hésitez pas à nous contacter afin de nous donner vos avis, vos envies ou même simplement pour échanger.

La rédaction

Hier c'était ATB, les autoroutes,
la Poste, EDF...
Et demain ce sera quoi ?

**NOUS SIGNONS
ET VOUS ?**

<https://referendum.interieur.gouv.fr>



annonces du Mouton

Vous voulez vous engager avec le Mouton ?

Nous recherchons actuellement un ou des rédacteurs web bénévoles prêts à nous aider à couvrir l'actualité pour cette gazette et notre site internet.

Vous pouvez prendre contact en nous envoyant un mail à : contact@lemoutonlibere.fr et avec comme objet : Candidature Rédacteur

Réseaux Sociaux

N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook et sur Twitter en vous abonnant à [@MoutonLibere](https://twitter.com/MoutonLibere) !

Le Wall Tweet

Chaque semaine, nous revenons sur des tweets marquant et percutant du dernier mois.



Bismatoj @bismatoj · 29 sept.

La qualité d'une démocratie se juge davantage à la capacité des médias à diffuser une pluralité d'opinions politiques afin d'informer la société. Pas tant sur le point de savoir si tel événement est accessible à l'intégralité des journalistes (même si c'est très con en l'espèce)



jean-michel aphatie @jmaphatie · 24 sept.

Pour certains, la démocratie est une épreuve. twitter.com/lemondefr/stat

...



1



10



36



Angle Droit @AngleDroitYT · 15 sept.

Petit rappel qui mange pas de pain : je vois beaucoup de CV sur Linkedin qui mentionnent une adresse personnelle. Cette information n'a aucune utilité, c'est même dangereux de la divulguer, ne faites pas ça



4



41



113



Guillaume D. @GDeleur

In French, we don't say « on a eu tort de diffuser en direct le discours d'un raciste islamophobe », we say « « ce n'était pas le format approprié pour notre chaîne » and I think qu'on se fiche bien de notre poire.

9:18 AM · 1 oct. 2019 · [Twitter for iPad](#)

1,5 k Retweets 6,5 k J'aime

⤳ Bismatoj a retweeté



singletau

@singletau

Macron annonce que Jacques Chirac sera reconstruit d'ici 5 ans

3:10 PM · 26 sept. 2019 · [Twitter for iPhone](#)

3,6 k Retweets 11,3 k J'aime



Tatiana Ventose

@TatianaVentose

La presse en 2019 : "un peu toxique mais pas trop".

 **20 Minutes** @20Minutes

Un nuage de fumée un peu toxique mais pas trop traverse les Hauts-de-France



 **20 Minutes** @20Minutes · 26 sept.

Un nuage de fumée un peu toxique mais pas trop traverse les Hauts-de-France
bit.ly/2m2tvpZ

[Afficher cette discussion](#)

8:49 AM · 27 sept. 2019 · [Twitter Web App](#)

197 Retweets 574 J'aime



Phangere @Phangere · 4 oct.

Sociologie de l'écologie dans Libé : les rageux vont rager.



Pour le sociologue

dre les liens au sein des classes

populaires ?



2



72



189



C'est pas ce que vous croyez !

James Branch Cabell • BREWER

Introduction

Les mots ont un sens, lié à leurs origines d'abord, puis à leurs déformations progressives, temporelles. Il est donc important de s'attarder sur le sens originel d'un mot, soit sur sa source native, étymologique, sans quoi on ne peut l'employer à bon escient. Car les Hommes, à défaut de savoir, singent les autres. Ainsi, quand un mot tombe dans notre oreille, il a d'abord la résonance que veut bien lui donner son émetteur, puis s'y ajoute notre propre interprétation. Il faut alors espérer que celui qui s'est exprimé au départ connaît bien, lui-même, le sens de ce qu'il vient de dire. La subtilité et la complexité de la langue Française (que je défends, et défendrai certainement toujours) n'arrange rien ici, puisqu'une expression peut en croiser une autre, et ainsi changer (parfois du tout au tout) l'interprétation que l'on en fait.

Bref, vous l'aurez compris, cette chronique tentera, modestement bien sûr (n'étant personnellement rien d'autre qu'un simple citoyen curieux, en besoin d'apprentissage, comme tout à chacun), au fil du temps aussi, de «remettre les mots dans le bon sens». Et si ce petit jeu de mots me permet d'aborder le sujet avec plus de légèreté, il demeure tout de même proche d'une certaine vérité, pour ne pas dire d'une vérité certaine...

Ensemble, nous allons donc explorer la langue Française. Par conséquent, j'espère que cette chronique sera perçue avant tout comme un simple moment de partage. Il s'agit là d'une valeur chère à mes yeux, qui, je trouve, manque de plus en plus dans le quotidien effréné que nous impose la société. Je suis convaincu que l'individu intelligent se sublime lorsqu'il s'ouvre aux autres (de façon désintéressée, idéalement). Alors essayons d'emprunter ce chemin le plus franchement possible, si vous le voulez bien.

Épisode 01 : La Politique

La Politique

Combien de fois avez-vous entendu quelqu'un s'exclamer, devant la télévision ou à un repas de famille : «la politique, c'est nul» ; «que des magouilles» ; «la politique, c'est un sujet à éviter» ; «ça ne sert qu'à diviser les gens» ; etc... Les sorties de ce genre sont devenues habituelles chez nombre de Français. Non seulement cela engendre des citoyens enfantins, incapables d'opiner sur les sujets importants de notre société (par refus du débat et de la réflexion, pas par incapacité cérébrale, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit), mais il est aussi clair que de tels mots révèlent une nouvelle aversion quasi-systématique envers la politique. Il suffit en fait de se pencher sur ce que veut vraiment dire ce mot, afin de comprendre que son concept intellectuel n'a rien d'aliénant, ni même de fondamentalement mauvais ou malsain. Cette fausse image populaire est en fait liée à une partie des personnes qui s'octroient l'usage de la politique (soit les politiciens, qui eux, de par leur comportement, bien souvent, sont effectivement détestables).

Déconstruction du mot

polit = polis | ique = ikos

- polis : mot Grec qui signifie «cité».
- ikos : suffixe d'adjectif.

Signification étymologique : qui concerne la cité (et donc par extension le citoyen).

par Damien

Le concept de la cité

Impossible de comprendre l'ampleur du terme «politique» sans s'intéresser à la «polis», soit à la cité (en Français), qui forme l'essence principale de ce mot. Voilà un énième terme qui tire ses origines de l'Antiquité, et plus précisément même de l'inoubliable civilisation Grecque. A cette époque, on appelait «cité» un groupe d'individus organisés (des citoyens) formant une communauté reconnue (délimitée par des règles communes, essentiellement, appelées les lois, ainsi que par un territoire revendiqué).

Si ce mot s'est bel et bien transformé par petites touches au fil des siècles, il a toutefois toujours désigné une «ville» (donc une zone géographique habitée et organisée) et/ou un groupe d'individus qui s'accordent sur des règles de vivre ensemble. C'est de cette définition que découle logiquement la «politique».

Les déformations du temps

Maintenant que la source étymologique de la politique a été mise en lumière, il est temps de se pencher sur les ravages exercés sur son sens par le temps. Et ce n'est en fait qu'autour du XVème siècle que cet adjectif commença à dévier fortement de sa trame native. En effet, on l'employa alors pour qualifier le comportement d'une personne. Par exemple, on disait d'un homme

qu'il était politique dans le but de qualifier sa bonne diplomatie et son habileté (verbale). Aujourd'hui, il est clair que le côté mélioratif de cette expression a muté dans nos esprits, en quelque chose de beaucoup plus péjoratif (tendant ainsi vers la manipulation et l'opportunisme).

Et maintenant?

Comme stipulé précédemment, le mot «politique» a été largement entaché par les déboires des politiciens, ou plutôt par leurs incalculables mensonges et autres calculs machiavéliques. En professionnalisant la politique, les citoyens ont fini par assimiler la pratique aux pratiquants, se sortant de ce fait eux-mêmes de la gestion de la cité (puisque'ils n'ont majoritairement pas choisi ce «métier», ce qui fait non plus de la politique un adjectif, mais un nom commun). Les nouveaux usages populaires de ce terme sont donc très révélateurs de la situation de notre société.

En conclusion, regardons à qui profite cette transformation, en réalité. Car si la plupart des citoyens sont révulsés par la politique, cela veut aussi dire qu'ils laissent les sièges de la «gouvernance» à une poignée de personnes potentiellement mal intentionnées, ou en tout cas intéressées essentiellement par leurs intérêts personnels. Réfléchissons ensemble : qui a vraiment envie de faire partie de «cette bande de pourris»? A part

d'autres corrompus (décomplexés ou non d'ailleurs), je ne devine aucun volontaire parmi les gens honnêtes et bien attentionnés...

Alors essayons simplement de ramener la politique plus souvent à son sens originel. A l'heure où la démocratie représentative se révèle comme un système profondément imparfait, et couramment propice aux dérives, c'est un combat essentiel, qui pourrait bien permettre une prise de conscience désormais nécessaire de la population. Oui, la politique est actuellement monopolisée par un noyau de personnes privilégiées loin d'être exemplaires, mais non ce n'est pas une fatalité. Sans oublier que le pouvoir n'a pas à être vampirisé par une poignée de technocrates voraces, puisqu'il appartient en réalité à chaque citoyen de ce pays, du moins en principe.

Sources

http://lettres.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/coin_eleve/etymon/hist/politi.htm

<https://www.cnrtl.fr/etymologie/politique>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/politique/62189>

<https://www.pimido.com/philosophie-et-litterature/philosophie-politique/fiche/cite-politiques-aristote-394279.html>





Elle s'appelait Christine Renon

Ce mois-ci, nous avons décidé de mettre en avant ce drame, afin que son geste ne soit pas vain. Et que son nom ne tombe pas dans l'oubli.

Christine Renon, une directrice d'école âgée de 58 ans, a été retrouvée morte lundi 23 septembre dans le hall de son établissement. Un suicide qui a suscité colère et émotion. Avant de passer à l'acte, elle a pris le soin d'expliquer son geste à travers plusieurs lettres laissées pour son entourage, ses collègues mais aussi à l'intention de l'éducation nationale (ministre, inspection académique...).

Depuis plusieurs mois, les enseignants et autres personnels de l'éducation nationale tentent d'avertir sur le manque de moyens, l'épuisement quotidien, les aberrations de la réforme Blanquer, et ce malheureusement sans succès.

Il est difficile de comprendre les tenants et aboutissants lorsqu'on n'est pas nous-même confronté à ces problématiques.

C'est pourquoi nous avons essayé dans ce dossier de mettre sur la table les différents événements qui ont secoué l'Éducation Nationale depuis le début du projet de loi sur «l'école de la confiance», afin de pouvoir comprendre un peu mieux ce qu'il se passe.

Mais tout d'abord, laissons la parole à Christine...

par Arya Odn



Circonscription de Pantin

Académie de Créteil

Éducation
nationale

Altair suivie par
Christine Renon
Directrice

Téléphone
01 49 15 40 52
Courriel
ce.0930e910@ac-creteil.fr

école maternelle Méhul
30, rue Méhul
93500 Pantin

Pantin, le 21/09/2019

Monsieur l'Inspecteur, Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Aujourd'hui, samedi, je me suis réveillée épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée.

Les soucis depuis bien avant la rentrée se sont accumulés, c'est le sort de tous les directeurs malheureusement.

Il n'y a que les Inspecteurs/trices généraux qui annoncent en réunion la voix légère que les directeurs ont de très lourdes responsabilités et qu'il vaut mieux être à leur place qu'à la nôtre, mais comment pensent-ils à améliorer nos conditions d'exercice ?

Encore du travail avec le RGPD, et encore je ne vais pas me plaindre, cette année, j'ai retrouvée une décharge complète.

La succession d'Inspecteurs qui passe à Pantin ne se rend pas compte à quel point tout le monde est épuisé par ces rythmes. Personne ne s'interroge sur les gens qui partent ! Sur le temps que travaille les directeurs !

A la rentrée, les personnels non nommés qui se présentent dans les écoles sans que les Inspections locales soient au courant, la course aux enseignants faite par l'inspecteur et moi-même pour mon école le samedi après midi pour le lundi, j'imagine que pour les autres cela a été pareil, le risque écarté le vendredi de fermeture de classe (A la maternelle Méhul il y a eu trois fois des changements de structures après la rentrée) tout cela concourt au stress des directeurs

Les remontées de tableau de structure !!!! mais à quoi sert onde ? Faut il donner de l'argent des coopératives pour que les inspecteurs aient une clé OTP !

Le travail des directeurs est épuisant, car il y a toujours des petits soucis à régler, ce qui occupe tout notre temps de travail et bien au-delà du temps rémunéré, et à la fin de la journée, on ne sait plus trop ce que l'on a fait.

Pour ma part, j'ai toujours fait pour le mieux pour les élèves, les enseignants, les parents j'ai essayé de me rendre disponible au maximum pour chacun, toujours répondu positivement à un service que l'on me demandait.

2/3 Je dois dire que l'accumulation de faits mineurs dont le plus grave de mon point de vue s'est passé à l'extérieur de l'école, la réception des parents concernés, les concertations avec la psychologue scolaire, les entrevues ou échanges avec l'inspecteur m'ont plus qu'éprouvée !

En rien l'école n'est responsable de cela, mes collègues et moi même faisons de notre mieux pour la sécurité des enfants.

Mais les Directeurs sont seuls ! Seuls pour apprécier les situations, seuls pour traiter la situation car les parents ne veulent pas des réponses différencées, tout se passe dans la violence de l'immédiateté. Ils sont particulièrement exposés et on leur en demande de plus en plus sans jamais les protéger.

La semaine après la rentrée, ils sont déjà éprouvés

Le nombre de personnel dans des collèges qui reçoivent le même nombre d'élèves que nos école montre le degré de l'exposition et du stress dans les situations tendues quand on est seul

C'est une honte qu'il y ait des directeurs non déchargés

La perspective d'appeler une famille pour leur dire que leur enfant (alors qu'on est sûr qu'il ne l'a pas fait) est soupçonné d'avoir mis le doigt dans l'anus d'un autre (ils ont 3 ans tous les 2) dans la classe, l'école ou le centre ! IMPOSSIBLE ! je ne peux pas le faire, c'est la goutte d'eau qui ce matin m'a anéanti, mais franchement, j'étais déjà très éprouvée.

La perspective aussi de devoir organiser des APC avec les horaires que l'on a. Franchement, prendre les enfants sur le temps méridien, cela peut les faire progresser ? au pire ils ont faim, au mieux ils digèrent ! Les prendre après, les prendre avant ? En quoi les rythmes de l'enfant à Pantin sont ils raisonnables ? Presque les même qu'avant avec le mercredi en plus. Pourquoi notre ministre n'impose-t-il pas aux villes les même horaires ? Et que pense-t-il des horaires de Pantin ?

La perspective de devoir faire le tableau des réunions.

La perspective de devoir faire les élections de parents d'élèves .

La perspective de devoir faire les plans de sécurité,

La perspective d'aller expliquer aux nouveaux le carnet de suivi des apprentissages premiers, alors que l'Etat nous a laissé faire tout seuls ce « truc », car selon les circonscriptions, départements, personne n'a le même, certains ont un livret qu'ils tamponnent ce qui a le mérite d'être pratique et moins chronophage, d'autres collent des vignettes, écrivent, prennent des photos... ceci prend un temps monstrueux aux enseignants. Certains s'en sortent mieux avec l'application sur tablette sur apple, bien sûr tout équipement est sur les deniers personnels des enseignants.

La perspective de devoir faire avec la nouvelle direction du centre de loisirs qui nous envoient des animateurs à 12 heures 10 pour enquêter sur la probabilité que l'enseignante ait appelé la famille d'un enfant qui est tombé et qui dénie une fois qu'elle a la réponse, et le lendemain pareil à midi pour un autre enfant alors qu'il n'est pas inscrit au centre de loisirs!! cela augure des relations futures !

La perspective de devoir attendre pour voir mon médecin pour la toux qui m'empêche de dormir depuis plusieurs jours

La perspective de dire encore en conseil d'école que les enseignants sont les seuls à qui

l'employeur (l'État qu'il s'agisse de l'Education Nationale ou de la collectivité locale) ne fournit pas leur outil de travail, et même avec leurs outils personnels, ils ont du mal à travailler, franchement 2 heures de pause méridienne et pas d'ordinateur pour 11 classes, la clé USB pour le service informatique de la ville de Pantin est un danger digne de déclencher une guerre !

3/3

La perspective de tous ces petits riens qui occupent à 200 % notre journée

Je dois dire aussi que je n'ai pas confiance au soutien et à la protection que devrait nous apporter notre institution, d'ailleurs, il n'y a aucun maillon de prévu, les inspecteurs de circonscription ont probablement encore plus de travail que les directeurs, et la cellule de crise quelle blague !

L'idée est de ne pas faire de vague et de sacrifier les naufragés dans la tempête ! Pourvu que la presse ne s'en mêle pas ! J'ai vu mon amie [REDACTED] se relever difficilement de ce manque de soutien.

En l'occurrence, je ne vois pas de quoi la presse se mêlerait ! Personne dans l'école n'a rien à se reprocher, j'ai des collègues formidables qui font très bien leur travail, les enfants sont en sécurité dans un cadre rassurant.

Je laisse à la cellule de l'éducation nationale le soin de gérer au mieux le mal être qui va suivre suite au choix du lieu de ma fin de vie, et je suis particulièrement désolée pour [REDACTED] qui se remet à peine du décès de ses parents.

Et pour finir, je me demande si je ne ferai pas une petite déprime !!! je n'ai pas l'habitude, j'en ai jamais fait, mais j'ai une boule dans la gorge depuis ce matin et envie de pleurer et je suis tellement fatiguée !

Je remercie les parents d'élèves élus qui ont toujours été là,

Je remercie les parents en général

Je remercie mes collègues directeurs

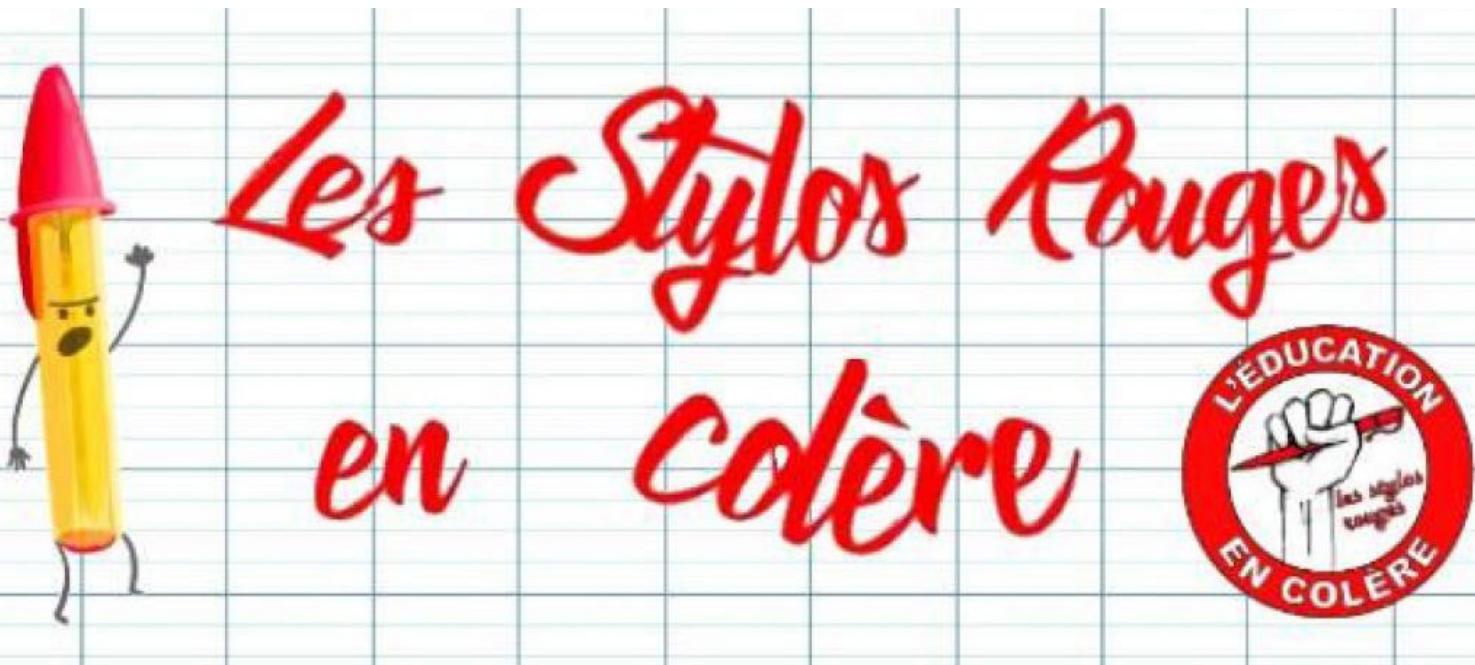
Je remercie mes collègues pour leur travail avec leur classe, particulièrement à [REDACTED], et bravo les nouveaux arrivants !

je remercie les enfants qui ont fréquenté et qui fréquentent l'école

Je remercie aussi les nombreux animateurs avec qui nous échangeons des bonjours cordiaux

Je remercie l'institution de ne pas salir mon nom,

Christine Renon
Directrice épuisée



Les Stylos Rouges

À l'instar du mouvement des gilets jaunes qui réclament une société plus juste, les enseignants et l'ensemble du personnel éducatif sont également en colère et le font savoir. Les problèmes soulevés par l'éducation nationale concernent les réformes et la plateforme Parcoursup.

Les réformes Blanquer ont pour objectifs :

- le creusement des inégalités sociales et territoriales,
- la fin du bac comme diplôme

national,

- l'aggravation du tri social dans l'accès à l'enseignement supérieur par la plateforme PARCOURSUP (remplace APB Admission Post Bac) qui est un dispositif de sélection qui supprime l'entrée libre à l'enseignement supérieur en limitant le choix d'orientation dès la seconde avec la réforme du lycée,
- l'appauvrissement de la filière professionnelle et sa remise en cause,
- la suppression massive des

postes qui entraîne des classes surchargées.

Bien que le Conseil supérieur de l'Éducation se soit prononcé contre ces réformes le 12 avril dernier, Mr Blanquer n'a pas tenu compte de ce vote. Par conséquent, les élèves n'auront pas le même droit à l'éducation. Les enseignants demandent l'abrogation de ces réformes pour aller vers une école plus juste.

Retour sur l'échec de Parcoursup

Fini l'accès libre à l'université ! En mars 2018, la loi ORE rentre en vigueur ; elle concerne l'orientation et la réussite des étudiants et permet désormais aux universités de sélectionner les étudiants admissibles ou non dans les différentes filières de l'université. Cette nouvelle loi implique donc une

nouvelle plate-forme : PARCOURSUP car jusque-là l'entrée à la fac était libre ! Le 21 septembre 2018 marque la fin de la phase complémentaire, une phase qui permettait une affectation à tous les lycéens de France. Ils ont été 580 000 à avoir accepté une proposition sur les 812 000 inscrits de la

plate-forme. Frédérique Vidal, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, parle de réussite mais pour beaucoup ce n'est définitivement pas le cas. Une étudiante témoigne : « on ne sait pas pourquoi certains ont été acceptés et d'autres refusés alors que nous avons suivi les mêmes formations ».

La réforme Blanquer

Une loi qui fait polémique

Depuis plusieurs mois, les enseignants se mobilisent pour dire non à cette nouvelle loi en préparation. Elle est jugée selon eux non adaptée, et préjudiciable pour l'avenir des élèves. Nous avions déjà dans nos éditions précédentes évoquées plusieurs fois cette loi.

Les articles 1 et 6

Le premier d'une longue liste, qui faisait débat, est celui concernant le métier d'enseignant. Cet article sera adopté par le Sénat comme suit : «L'engagement et l'exemplarité des personnels de l'éducation nationale confortent leur autorité dans la classe et l'établissement et contribuent au lien de confiance qui unit les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des professeurs, de l'ensemble des personnels et de l'institution scolaire».

L'article 6 qui prévoyait de créer des établissements réunissant un

collège et une ou plusieurs écoles, ce qui inquiétait parents d'élèves, corps enseignant et élus locaux a été supprimé. Loi Ciotti Le Sénat adopte un amendement qui rétablit la loi Ciotti de 2010, qui supprime les allocations familiales aux parents d'élèves absentéistes.

Quelques uns des amendements adoptés

- D'ajouter la devise de la République à la liste des affichages (emblème national de la République française, drapeau tricolore, drapeau européen et paroles de l'hymne national) rendus obligatoires dans les salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat.

- De rétablir l'article 1er bis B, issu de l'examen à l'Assemblée nationale et supprimé par la commission de la culture du Sénat, dans la rédaction suivante : «toute carte de la France affichée dans une salle de classe d'établissement du

premier et du second degrés doit représenter les territoires français d'outre-mer «

- De préciser, dans le code de l'éducation, qu'aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale

- De préciser que la formation scolaire à laquelle tout enfant à droit favorise également l'éducation manuelle

- D'étendre aux sorties scolaires organisées par les établissements et aux personnes concourant au service public de l'éducation, l'interdiction actuellement faite aux élèves de porter des signes ou tenues par lesquels se manifeste ostensiblement une appartenance religieuse

- De prévoir que les propos et agissements visant à exercer une influence sur les croyances ou l'ab-



sence de croyances des élèves sont interdits dans les écoles, collèges et lycées publics, ainsi qu'aux abords immédiats de ces établissements, lors des entrées ou sorties des élèves ou dans un temps très voisin de celles-ci, et lors des sorties scolaires organisées par ces établissement - d'organiser une première visite médicale obligatoire à l'école pour tous les enfants âgés de trois à quatre ans pour dépister des troubles de santé et d'en confier la responsabilité première aux professionnels de santé du service départemental de protection maternelle et in-

fantile, puis une deuxième visite obligatoire pour certains enfants au cours de la sixième année pour dépister des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

- De préciser que la possibilité d'inscrire les enfants de trois à six ans, au titre de l'instruction obligatoire, dans les « jardins d'enfants » est limitée à ceux qui sont ouverts à la date d'entrée en vigueur de la loi

- De prendre en compte dans le calcul des effectifs d'une école les élèves en situation de handicap

- de renforcer la professionnalisation des accompagnants des

élèves en situation de handicap en fixant leur formation professionnelle continue conformément à un référentiel national et en l'adaptant à la diversité des situations des élèves accueillis dans les écoles et établissements d'enseignement

- D'imposer l'intégration d'un critère de mixité sociale reposant sur le revenu médian des foyers fiscaux auxquels sont rattachés les élèves de l'établissement lors de toute nouvelle modification de la carte scolaire.

La grève du bac

Les enseignants poursuivent la lutte : ils se sont de nouveau mobilisés lors des examens. Face au désarroi et à la grogne que le corps enseignant exprime depuis des mois, habitudes instituées par ce gouvernement, les réponses sont la répression, l'indifférence et le mépris, en somme une série de fins de non-recevoir.

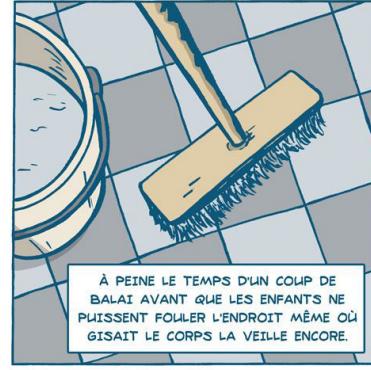
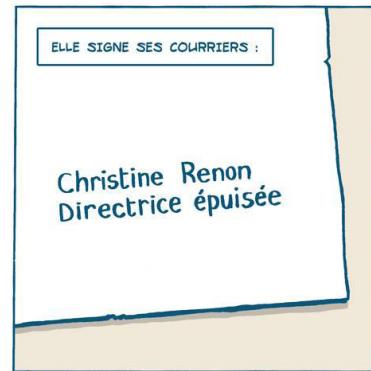
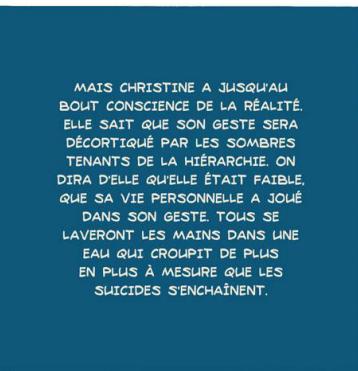
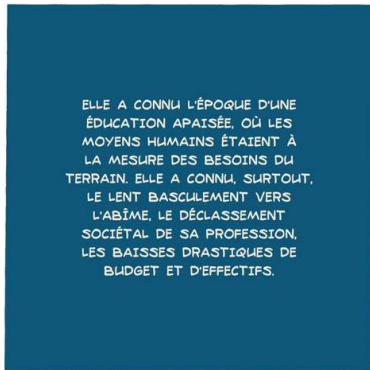
Depuis le début des examens, en ce mois de juin 2019, déjà pour les BEP et CAP, beaucoup d'enseignants ont refusé de surveiller les épreuves et même de corriger les copies. Mais les médias serviles se gardent bien d'en parler. Les mots d'ordre du gouvernement : contrer la grève et imposer le silence !

Lycées généraux, technologiques, d'enseignement professionnel et même agricoles, tous se sont unis pour défendre le système scolaire et le statut des professeurs. La grève des examens et du BAC : une première dans le monde enseignant ! Jamais il n'avait osé aller si loin. Il dénonce les aberrations de la réforme des



lycées, la politique anti-sociale et anti service public de la loi Blanquer et la stagnation salariale de-

puis des années.



Cas d'école

Cette bande dessinée a été réalisée par Remedium Timoris. N'hésitez pas à aller visiter sa page facebook : <https://www.facebook.com/casdecoleofficiel/>

POINT DE VUE

Un message poignant qui ne doit pas rester vain

Pour conclure ce dossier, j'aime-rais tout d'abord vous dire pourquoi ce sujet m'a particulièrement touché. J'ai dans mon entourage une personne du même âge, au même poste et je n'ai pu m'empêcher de penser à elle. Depuis la rentrée, elle effectue plus de 70h par semaine. Et pourtant, elle garde la passion de son métier. Alors je me suis dis que Christine ça pouvait être votre amie, votre mère, votre sœur, votre tante... Qu'une telle tragédie ne devait pas rester sans une conclusion « heureuse ».

Bien évidemment, qu'il ne faut pas compter sur le pouvoir mis

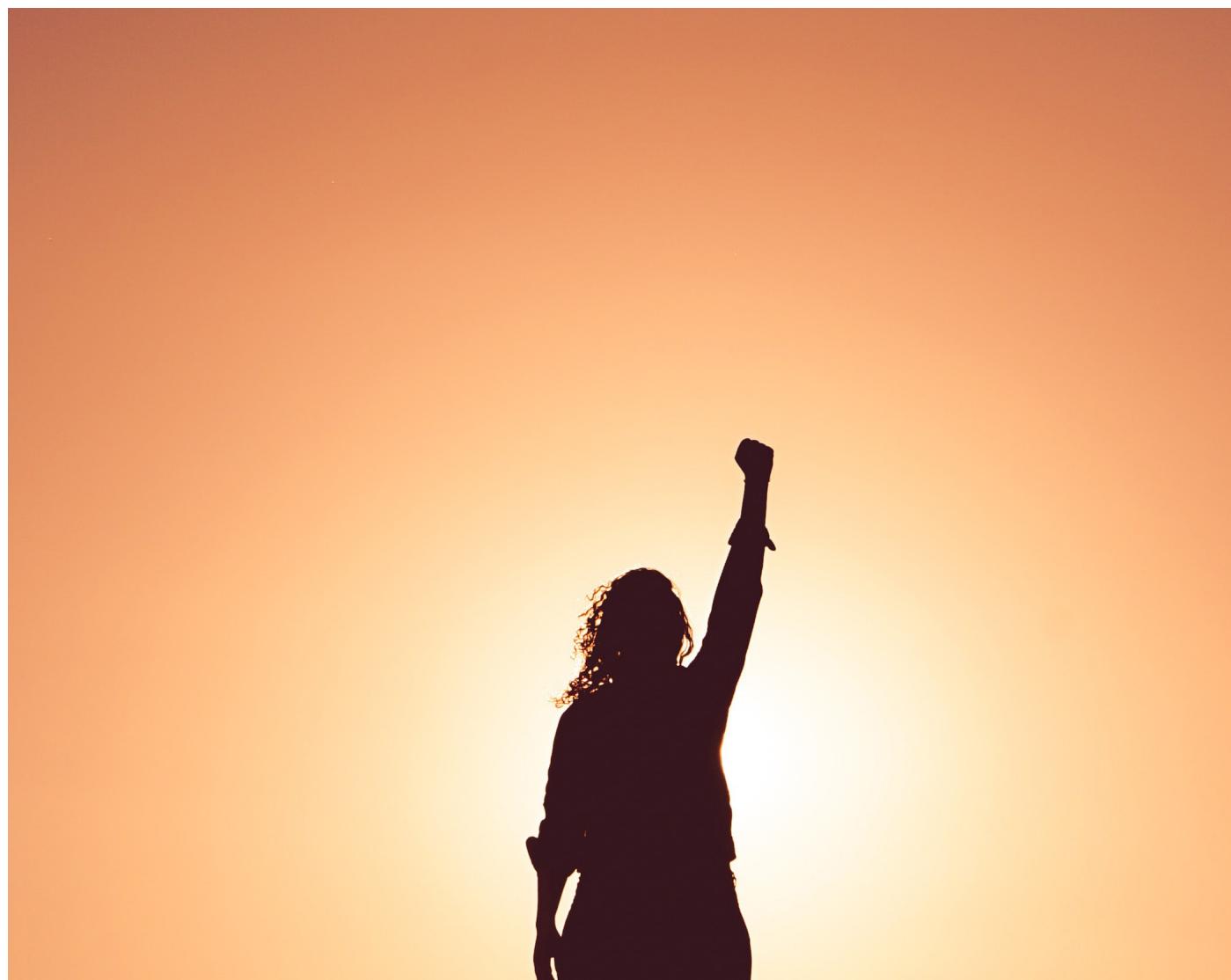
en place pour changer les choses, pour rappel M. Blanquer n'a même pas énoncé le nom de Christine Renon, il l'a nommé : une directrice, comme si cela n'avait pas vraiment d'importance.

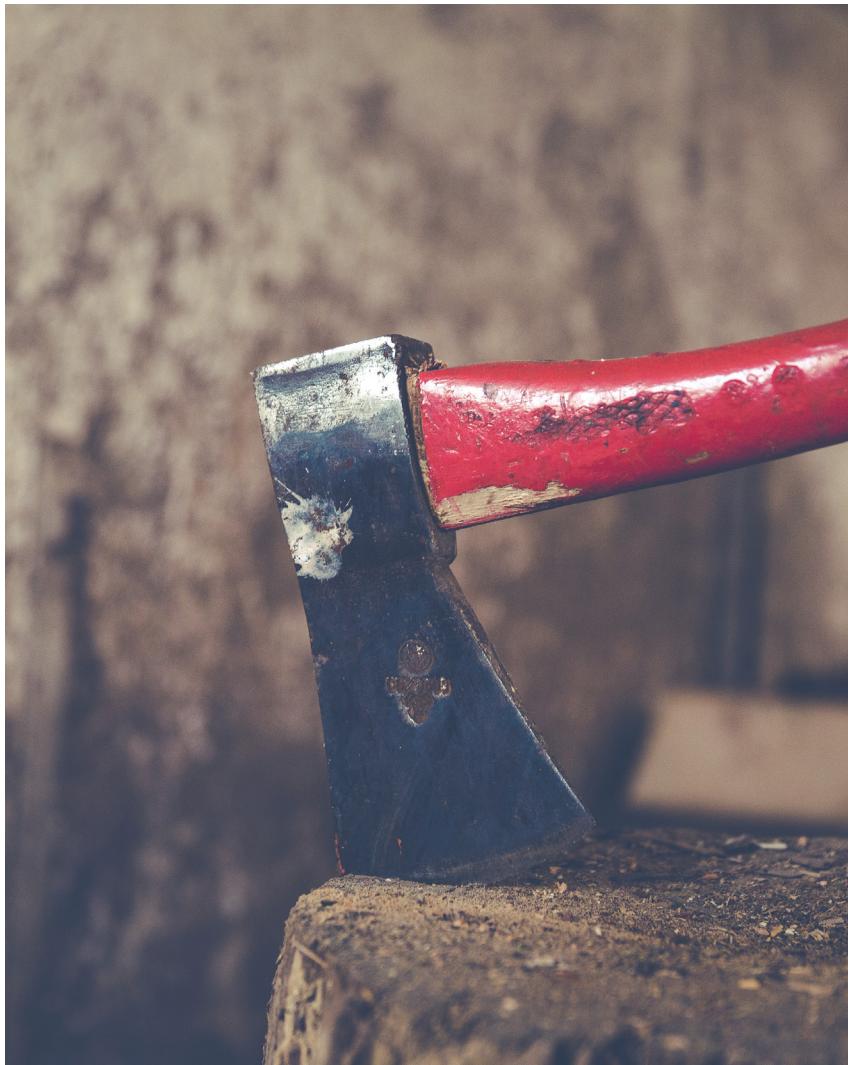
Alors aujourd'hui, j'aimerais demander à chaque personne qui lira cet article de ne pas oublier le nom de Christine. Demain quand vous emmènerez vos enfants à l'école, pensez ne serait-ce qu'à sourire à l'enseignant de votre petit, qui est là non pas pour le salaire, non pas pour les horaires, mais par amour de son métier et pour donner toutes les clés possibles à votre en-

fant pour un meilleur avenir.

Oui, on a tous nos fardeaux, tous des problématiques liés à nos métiers, à nos situations familiales. Mais il est grand temps de prendre conscience qu'une société naît de ce que veulent en faire l'ensemble de ces citoyens et non pas de quelques personnes vivant bien souvent loin de la réalité, les yeux rivés sur des statistiques et de la rentabilité.

Quel avenir voulez-vous construire ? Combien de drame doit-il encore arriver avant qu'une conscience collective ne s'éveille ?





Déboisons la langue de bois

Episode 1

La Société Scivile

par Ades

Depuis environ deux ans, une nouvelle expression a fait son petit bout de chemin dans les rédactions et chez les politiques : "la société civile".

Utilisée à tour de bras en politique afin de désigner toute personne n'ayant jamais eu de mandat politique, cette formule donne un sentiment de confiance envers les personnes décrites comme faisant partie de ce groupe.

En effet, dans ce climat et cette époque où les femmes et les hommes politiques sont considérés comme "tous pourris" ou encore "déconnectés de la réalité", on peut facilement penser que les gens de la Société Civile, issus du vrai monde sont des personnes qui se préoccupent des vrais problèmes de "terrain".

Si l'expression est aujourd'hui utilisée par à peu près tout le monde en politique, il faut reconnaître qu'elle est revenue en force dans le langage courant grâce à (ou à cause de ?) En Marche. Terme omniprésent dans leurs campagnes présidentielle et législative, la société civile devient l'un des principaux arguments de vente de la machine En Marche. En 2017, plus de la moitié des candidats EM à la législative est labellisée "issus de la société civile" ainsi qu'une dizaine de ministres.

Ce label, censé apporter "un vent frais" dans le vieux monde politique en opposant d'un côté les vieux roublards de la politique parfois corrompus et de l'autre les jeunes citoyens dynamiques et impliqués dans la vie de la cité, pose quelques problèmes sur notre rap-

port au monde politique en général.

Quelques définitions...

Tout d'abord, en français, il faut rappeler que la "société civile" est un terme juridique qui désigne une société ou une organisation dont l'objet relève du droit et des jurisdictions civiles. Ainsi, lorsque l'on cherche des informations sur son moteur de recherche favori, il est très probable que l'on soit d'abord inondé d'informations pratiques sur la manière de monter sa société civile immobilière, professionnelle ou d'exploitation agricole.

Les premières définitions..

Pour les premières définitions un peu plus politiques, il faut remonter dans le temps et chercher du côté d'Aristote et de Cicéron. En effet on retrouve chez ce dernier

une mention d'une *societas civilis* dans son *Traité de la République* (Livre I, XXXII)

Puisque la loi est le lien de la société civile, et que le droit donné par la loi est le même pour tous, il n'y a plus de droits ni de règles dans une société dont les membres ne sont pas égaux. Si l'on ne veut point admettre l'égalité des fortunes, s'il faut avouer que celle des esprits est impossible, au moins doit-on établir l'égalité des droits entre tous les citoyens d'une même république.

Aristote parle lui aussi dès le début de *La Politique* de la société civile en nommant en partie le premier livre "De la Société Civile". Et c'est dès le premier paragraphe que le philosophe va donner un sens à cette expression :

[...] le plus important de tous les biens doit être l'objet de la plus importante des associations, de celle qui renferme toutes les autres ; et celle-là, on la nomme précisément État et association politique.

On le voit donc, l'une des premières définitions donnée à la société civile a pour but de définir un ensemble de citoyens, et plus précisément l'ensemble des citoyens que composent une république. Cet ensemble de citoyens qu'Aristote nomme État et où Cicéron indique qu'il doit y exister des lois garantissant des droits égaux à tous ses membres, forme la communauté politique, qui est opposée à une communauté domestique qui se limite à une famille dirigé par son chef.

Un peu plus tard, des philosophes du XVIIe siècle, comme Hobbes

et Rousseau, vont ajouter une distinction à la séparation que font Aristote et Cicéron entre communauté politique et communauté domestique en y ajoutant la notion d'état naturel. En effet pour ces deux hommes, la constitution des individus en société est artificielle dans un monde où au naturel "l'Homme est un loup pour l'Homme".

Donc pour résumer l'une des premières définitions que l'on pourrait donner de la Société Civile est la suivante :

La Société Civile est une association politique regroupant l'ensemble des citoyens d'une république dans laquelle les lois garantissent à chacun des droits égaux.

La société civile détachée du monde politique.

Avec les écrits de Bernard Mandeville et Adam Smith au XVIIIe siècle, le concept de société civile va changer drastiquement. En effet la société civile va être vue comme une entité à part de l'État capable de s'autoréguler sans trop le vouloir. Ce qui change donc, c'est qu'on peut penser la société civile comme une chose autonome vis-à-vis de l'Etat et du monde politique. On peut distinguer d'un côté un monde politique et juridique où l'on écrit la loi (L'Etat) qui s'oppose à un monde social et économique (la société civile).

Ce concept de société civile opposant ces deux mondes va perdurer avec le philosophe Hegel et son œuvre *La Philosophie du Droit* où la notion de société civile reste séparée du monde politique. Le philosophe allemand va concevoir une

société moderne où son séparés trois niveaux : la famille, la société civile et l'Etat. Dans ce monde moderne, les individus poursuivent leurs propres intérêts, et la société civile se dégraderait en état de nature sans le contrôle et les règles de droit de l'Etat.

C'est d'ailleurs dans ce domaine que Karl Marx va définir lui aussi la société civile. Il va affirmer dans l'*Idéologie Allemande* que la société civile est à la base de toute l'histoire. Ce qu'entend Marx ici, c'est que la société civile est un

peu le bac à Sable dans lequel chaque État à joué tôt ou tard. La société civile conditionne l'État puisqu'elle est l'infrastructure de la société.

La société civile aujourd'hui.

Comme l'écrit le docteur en philosophie Michaël Biziou, dans la revue *Cités*

Le thème de l'opposition entre la société civile et l'État est présent dans le discours de la droite inspirée par le libéralisme économique : la société civile est alors décrite comme composée d'acteurs économiques dont l'État étouffe les initiatives et contrôle arbitrairement les négociations.

Et ce n'est pas pour rien que ce concept de société civile se retrouve généralement dans la bouche de personnalités politiques comme Emmanuel Macron (et l'entièreté de son gouvernement) ou encore celle de Jean Pierre Rafarin. En 2003 déjà ce dernier viendra introduire dans son gouvernement quatre personnes issues de la société civile. En 2017, c'est la moitié du gouvernement qui a sa jolie éti-

quette "Société Civile".

Mais le concept de société civile se retrouve aussi de l'autre côté de l'échiquier politique, à gauche, où le terme est surtout utilisé pour désigner des ONG et les associations qui se concentrent sur la réalisation d'actions de "terrain". Ces organisations qui, selon Michaël Biziou, feraient un travail beaucoup plus efficace que l'État, s'opposent surtout au monde du libéralisme et de la mondialisation où ils considèrent que les États ont abandonnés leurs rôles politique et se sont soumis aux lois de l'Économie.

Aujourd'hui, nous avons donc deux définitions qui semblent co-exister. Ces deux définitions font la distinction entre un monde politique et un monde social et économique. Mais à droite de l'échiquier politique, cette distinction permet de critiquer l'État qui ne ferait qu'entraver les actions et la vie de la société civile. À gauche, on critique aussi l'État, mais pour son inaction et sa soumission au marché libéral.

Et lexicallement, ça veut dire quoi société civile ?

Prenons l'expression et analysons chacun de ses termes.

Tout d'abord nous avons le mot société. Comme le montre la page de définition de ce mot sur le site du CNRTL, le terme société à plusieurs définitions. En plus de caractériser un "milieu dans lequel se développent la culture et la civilisation", le mot peut désigner une "communauté organisée d'individus conçue comme une réalité distincte de l'ensemble des individus qui la composent".

En gros, la société pourrait être un objet, une entité représentant un ensemble d'individu. La société française représenterait donc l'ensemble des personnes française.

Nous avons ensuite le mot civil. Sur le dictionnaire du CNRTL nous avons la définition suivante : "Qui concerne les individus en tant que membres de la société organisée en État, et leurs rapports mutuels; qui concerne le citoyen ou un ensemble de citoyens. ".

Le linguiste Bernard Cerquigni nous rappelle aussi que civil peut désigner un sous ensemble des citoyens, où par exemple dans le domaine militaire ou religieux on fait l'opposition entre ces derniers et les civils. Cependant, utiliser le mot civil dans ce sens ne serait valable que si l'on se situe d'un point de vue militaire ou ecclésiastique.

En reformant donc l'expression société civile avec les définitions que nous avons vu, l'une des définitions lexicales que l'on peut donner à cette expression est :

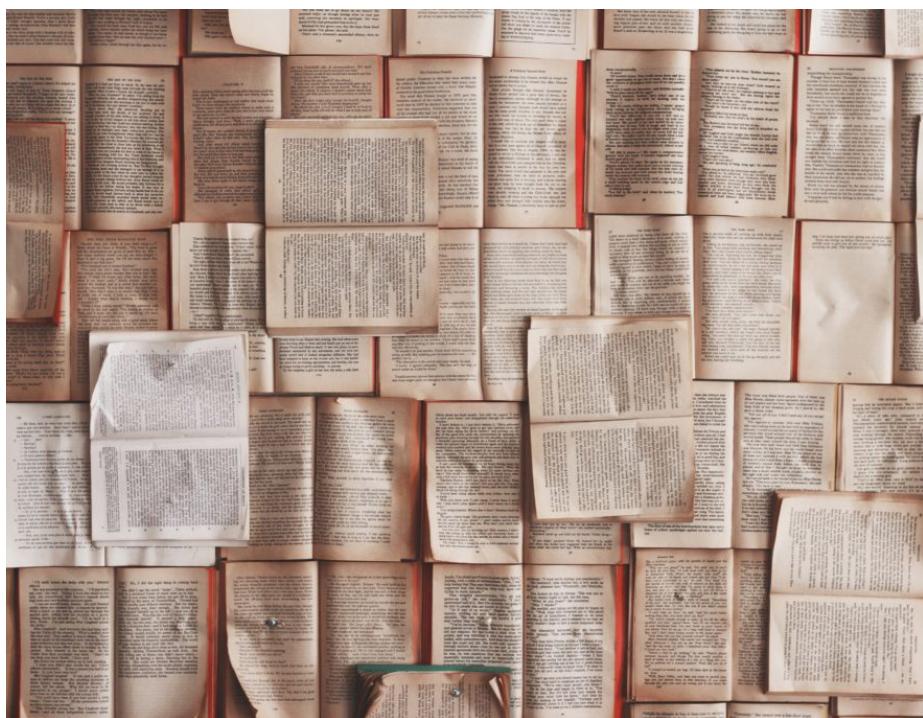
Communauté organisée de l'ensemble des citoyens d'un Etat

Alors, qu'est ce que l'on doit entendre par "société civile" ?

Doit-on continuer d'associer le concept de société civile à la séparation entre le monde politique et le reste des citoyens ? Cette distinction serait absurde du fait même que le citoyen est un être politique par définition.

Cette utilisation du terme société civile par certains partis politiques (surtout ceux de la droite libérale) est surtout une utilisation à visée électorale, pour mieux séduire les personnes décues des générations précédentes de femmes et hommes politiques de tout bord.

D'ailleurs, les personnes politiques présentée comme "issues de la société civile" ne sont pas aussi forcément aussi honnêtes que l'on veut nous le présenter. On peut parler par exemple de Murielle Pénicaud, actuelle Ministre du Travail, qui avant de prendre ses fonctions était directrice générale des ressources humaines chez Danone. Elle a gagné en 2013 1,3 millions d'euros en revendant ses stocks-options alors que dans



le même temps, le groupe Danone annonçait une suppression de 900 postes en France.

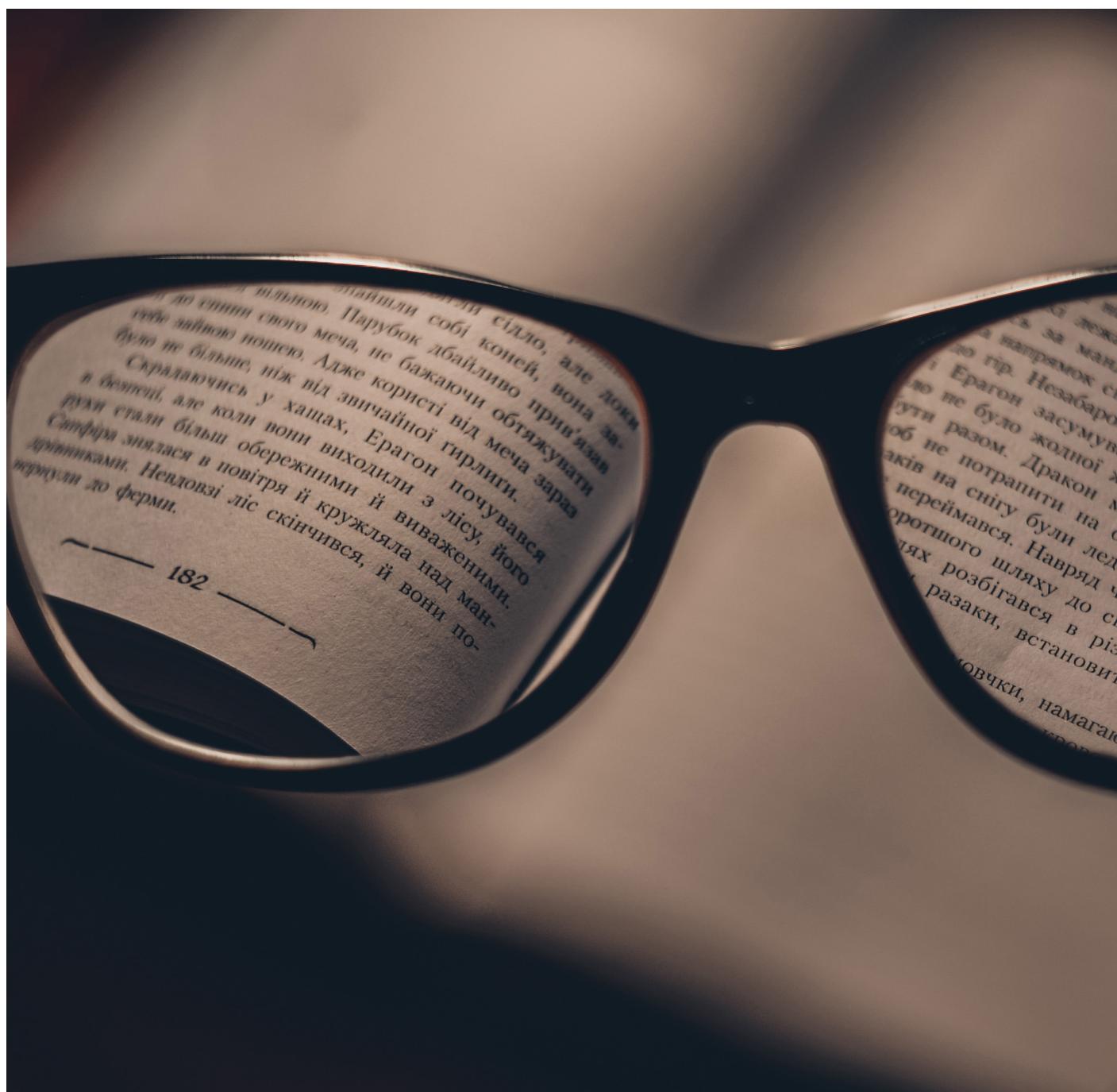
L'utilisation faite par les partis et les associations de gauche n'est pas satisfaisante non plus, car cette utilisation est également à visée électorale. En effet, la société civile est aussi distingué de L'État en général pour désigner les associations, et les ONG qui luttent de

manière générale contre la mondialisation libérale.

Nous reste alors la définition "retour à la source". Celle qui reprend les pensées d'Aristote, Cicéron, Rousseau et Hobbes. Celle qui indique qu'Emmanuel Macron et son gouvernement, Anne-Sophie Lapix, Jean-Jacques Goldman et Marion Cotillard, vous ou moi font partie de la société civile, c'est à

dire l'ensemble des citoyens qui composent l'État Français.

Dans ce pays qui se veut démocratique, les membres du Gouvernement ou du Parlement n'ont pas le monopole de la chose publique. C'est la société civile toute entière qui doit être politique, et gérer la vie de la cité.



Retour sur l'actu

Septembre 2019

Que s'est-il passé à Rouen ?

Ce jeudi 26 Septembre, vers 2h40 du matin, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de l'usine Lubrizol. Cette entreprise fabrique des additifs servant à enrichir les huiles, les carburants ou les peintures industriels. Son activité fait donc qu'elle est classée comme une entreprise « Seveso seuil haut », c'est à dire qu'elle est surveillée en raison de la dangerosité des produits qu'elle utilise.

[VOIR LES ARTICLES SUR LE SITE INTERNET](#)

Opération Orly

Le samedi 14 septembre, les gilets jaunes organisaient « l'opération Orly ». Cette opération consistait à se rendre nombreux à Orly afin d'informer la population sur la proposition de loi référendaire ouverte aux signatures depuis le 13 juin 2019.

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

Macron : « Qu'ils aillent en Pologne »

Cette phrase a été sortie d'un échange qu'il a eu lors de son déplacement direction le sommet de l'ONU, dans lequel il expliquait : « Qu'on vienne m'aider à faire bouger ceux que je n'arrive pas à faire évoluer ! ». Assez ironique quand on connaît les décisions prises par son gouvernement et lui-même (comme par exemple sur le CETA ou encore sur l'Amazonie.)

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

Mediator : le cauchemar éveillé

Le laboratoire Servier (premier groupe pharmaceutique Français) a mis sur le marché (terme toujours terrifiant lorsque l'on parle de Santé...) de 1976 à 2009, le Mediator, un médicament qui a fini par gâcher la vie de milliers de patients, et en a même tué des centaines. Le groupe pharmaceutique a empoisonné des millions de personnes avec le Mediator pendant 30 ans. Aujourd'hui c'est fini, et les victimes survivantes demandent logiquement réparation. C'est à présent à la justice de faire son œuvre.

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

RETRouvez les autres articles d'actualité sur notre site

LEMOUTONLIBERE.FR

ANNONCES

Le 1, 2 et 3 novembre 2019, L'Assemblée des Assemblées de Gilets Jaunes (ADA) se réunit pour la quatrième fois à Montpellier.

Comment y participer ?

L'Assemblée des Assemblées a mis en place un site d'inscription à cet évènement. Les inscriptions seront ouvertes dès le mardi 24 Septembre. Vous trouverez toutes les informations pratique, les liens et adresses utiles sur le site de l'Assemblée des Assemblées. Vous pouvez également suivre l'actualité de ce groupe sur leur page Facebook.

Amnesty International recherche actuellement des personnes ayant fait l'objet d'une garde à vue pour les motifs suivants

GROUPEMENT EN VUE DE COMMETTRE UN ACTE DE VIOLENCE

OUTRAGE

RÉBELLION

DISSIMULATION DU VISAGE LORS D'UNE MANIFESTATION

Contacts :

Monsieur Marco PEROLINI (basé en grande bretagne)- le joindre par mail ou par téléphone au +447707644406

Pour l'île de France : Anne-Sophie Simpere par mail ou par téléphone au 0684248895.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UNE ONG, UN SYNDICAT, UN GROUPE DE GILETS JAUNES, INFORMEZ NOUS VIA CONTACT@LEMOUTONLIBERE.FR